



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## TGV Méditerranée

Question écrite n° 30474

### Texte de la question

M. Thierry Mariani demande à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement de bien vouloir lui indiquer de manière précise les dispositions techniques, les moyens financiers et les délais prévus pour assurer la liaison entre l'actuelle gare d'Avignon et la future gare située sur la nouvelle ligne du TGV Méditerranée.

### Texte de la réponse

Le projet de la gare nouvelle TGV située en zone de Courtine sur le territoire de la commune d'Avignon a été déclaré d'utilité publique par décret du 18 octobre 1996. Ses travaux de construction sont en cours, en vue d'une mise en service concomitante avec celle de la ligne TGV Méditerranée, c'est-à-dire mi-2001. Des mesures conservatoires, qui permettront l'accueil d'un raccordement ferroviaire avec l'actuelle gare d'Avignon-centre, ont été adoptées lors de la conception de la gare nouvelle TGV. Le projet de cette liaison pourra être pris en considération dans le cadre des réflexions qui présideront au choix du programme des investissements ferroviaires prioritaires à réaliser au cours du prochain contrat de plan Etat-région Provence - Alpes - Côte d'Azur.

### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 30474

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement et transports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 mai 1999, page 3066

**Réponse publiée le :** 2 août 1999, page 4747